



COMMUNE DE GY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 17 NOVEMBRE 2022
Législature 2020-2025
Salle du Conseil municipal



Présent-e-s

Exécutif :

M. Antoine CORNUT	Maire
Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe
Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe

Bureau du Conseil

M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT	Président
----------------------------	-----------

Conseillère municipale

Mme Michèle TISCHHAUSER	Vice-présidente
-------------------------	-----------------

Conseillers municipaux

M. Sébastien DORAND
M. André FERREZ
M. Alexandre SIZONENKO
M. Bastien STAUFFER
M. Jorge VARELA
M. Robin VIDONNE
M. Éric WYSS

Excusée

Mme Myriam RIVOLLET (via WhatsApp)	Secrétaire
------------------------------------	------------

Absents

--

Procès-verbaliste

Mme Emmanuelle MAIA



ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 20 octobre 2022
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Présentation du budget de fonctionnement et des investissements 2023
6. Comptes rendus des commissions
7. Dates des prochaines séances
8. Propositions individuelles et questions
9. Divers



Le Président ouvre la séance à 19h15 en souhaitant la bienvenue à toutes et tous. Il annonce les personnes excusées et salue le public présent.

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour

En l'absence de toute remarque, l'ordre du jour est considéré comme approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. Approbation du procès-verbal du 20 octobre 2022

Le Président passe en revue, page par page, le procès-verbal du 20 octobre 2022.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

Arrivée de M. Robin Vidonne.

3. Communications du Maire et des Adjointes

Le Président passe la parole au Maire, puis aux Adjointes.

M. Antoine Cornut

Police cantonale

Le 7.11.2022, les autorités ont participé à la séance annuelle avec le poste de la Pallanterie, afin de faire le bilan de l'année écoulée. **M. Antoine Cornut** tient à la disposition des élus les statistiques des événements 2021-2022, qui sont satisfaisantes. Il n'y a pas de problème particulier de sécurité à relever, à Gy. La police cantonale a simplement relevé l'importance de fermer les logements à clé, même pour une absence de quelques minutes, car sur quatre cambriolages, trois ont été commis grâce à des portes non verrouillées. La commune préparera ultérieurement un tous-ménages basé sur ces questions de sécurité.

Comité du GIPE

Le comité du GIPE s'est réuni le 14.11.2022. Cette séance était essentiellement consacrée au SCI et à l'analyse des risques (demande du SAFCO). Le SCI sera assez rapidement mis en place.

Le comité du GIPE a aussi reçu les deux nouveaux représentants du personnel. S'il n'y a pas de problème spécifique, le personnel a souhaité avoir ces deux représentants afin d'être en lien direct avec le comité.

La crèche souhaite organiser des cafés-parents sur les quatre communes, en 2023. Un café-parents sera donc organisé à Gy, avec le personnel de la crèche et les parents de Gy.

Route de Bellebouche

M. Antoine Cornut s'est rendu à l'OCT, le 15.11.2022, pour une séance concernant la mise en conformité de la route de Bellebouche, ceci en relation avec les pistes cyclables. Pour mémoire, la chaussée existante étant inférieure à 6 m, il ne devrait pas y avoir de piste cyclable sur cette route. Des comptages ont été effectués en septembre 2022. Ont été relevés : 200 à 250 véhicules/heure, avec une pointe à 382, 2 à 6 poids-lourds/heure, avec un maximum de 19, et 3 à 5 vélos/heure. Compte tenu du peu de poids lourds, le cas de croisement retenu par les ingénieurs serait : vélos/véhicules légers, véhicules légers/vélos. La largeur minimale doit être de 6,1 m. Heureusement, le domaine public cantonal disponible sur cette route est de 10 m. Solution retenue : 6,6 m de chaussée + 2 pistes cyclables avec bordures franchissables (pour les camions, les véhicules agricoles) de 1,5 m chacune. Cette proposition a l'avantage d'être sans impact sur la zone agricole (surfaces d'assolement) ; des acquisitions de terrain pour élargir cette route ne seront donc pas nécessaires. Le passage du pont est un cas particulier (largeur disponible de 9,6 m) ; les pistes cyclables seront donc réduites à 1,5 m sans bordure surélevée.

Sur une question de **M. Bastien Stauffer**, **M. Antoine Cornut** précise que lesdites bordures surélevées sont similaires à celles de la piste cyclable de la rampe de Vésenaz. La piste cyclable sera légèrement surélevée. Ces coûts seront pris en charge par le canton.

Mme Magali Ouedraogo

Collecteurs

Le visionnage du collecteur du chemin des Turaines montre une obstruction vers la Baraque-à-Cloud, et des travaux seront nécessaires ; M. Burgdofer transmettra un devis pour un débouchage et une réfection.

Le remplacement du collecteur Servèze est en cours. D'énormes rochers ainsi que les conditions météo ont retardé les travaux ; il y aura peut-être un surcoût lié aux pierres (délibération votée par le conseil de Fr. 40'000.-).

Déchetterie

Les travaux seront repoussés à 2023. En effet, la commune attend toujours l'approbation du dossier par le service des monuments et site, qui doit rendre son préavis le 30.11.2022 suite à l'arrêt maternité de la personne en charge du dossier.

D'entente avec M. Girod, M. Bartolo et M. Burgdofner, il a été convenu que les travaux seraient réalisés suivant leurs disponibilités, et la météo en début d'année.

Repas des aînés

46 personnes ont participé au repas des aînés à l'auberge, qui s'est très bien passé. Les aînés, les autorités et Mme Raboud ont eu beaucoup de plaisir ; la capacité d'accueil de l'auberge était atteinte.

Marché de Noël

Pour rappel, le marché de Noël aura lieu le 27 novembre de 10h à 16h. La présence des élus est souhaitée dès 8h pour la mise en place des tables, la préparation des stands, l'installation des tentes, la cuisson des patates, etc.

Demi-journée de l'environnement

Le vendredi 12 mai 2023 aura lieu la demi-journée de l'environnement en collaboration avec l'école de Gy et de Presinge. Les deux écoles feront une charte d'utilisation des plates-bandes en collaboration avec Mme Émilie Sandoz et M. Olivier Vidonne, ainsi que des petits panneaux avec les noms des espèces. Mme Sandoz fera parvenir la liste des espèces plantées à M. Pauli qui souhaite que les enfants fassent des recherches dans le cadre d'un projet pédagogique. Il est aussi prévu de construire, par les écoles, des hôtels à insectes avec l'aide de M. Serge Dubrit. La suite de cette après-midi se poursuivra avec diverses animations et collations.

Formation climat

Une formation sur les enjeux climatiques aura lieu le jeudi 19 janvier 2023 dès 18h. Les élus y étant cordialement invités, **Mme Magali Ouedraogo** leur fera suivre l'invitation.

Mobilitri

Mme Magali Ouedraogo a participé, le 9 novembre, à une séance Arve et Lac sur Mobilitri avec M. Ræis de l'office cantonal de l'environnement (GESDEC), concernant le futur appel d'offres public. Une prochaine séance étant programmée début décembre, plus d'informations suivront.

ACG

Les communes genevoises pérennisent le financement du dispositif d'hébergement d'urgence (sans-abrisme).

Pour 2022, le FI versera 5,36 mio afin de financer les prestations d'hébergement d'urgence sociale de la Ville de Genève, soit l'ouverture de 200 places supplémentaires pour atteindre les 500 prévues.

Les bénéficiaires occuperont deux hôtels, d'où ce coût élevé. La construction de lieux d'accueil prévue par la suite pourrait diminuer ces coûts, les années suivantes.

Extinction des éclairages publics

L'horaire choisi pour l'extinction des éclairages publics sur les routes cantonales est de 1h à 5h. Le canton regardera avec les SIG pour inverser la tendance, à savoir que ce seront les communes qui ne souhaitent pas l'extinction des éclairages publics qui payeront les coûts induits, et non l'inverse. Beaucoup d'articles paraissent actuellement dans la presse sur ce sujet.

Sur une question de **M. Jorge Varela** concernant la déchetterie, dont les travaux ne seront pas réalisés cette année, **Mme Myriam Rivollet** précise que s'agissant d'un crédit d'investissement,

cela n'aura pas d'incidence particulière sur le budget 2022. L'amortissement sera activé l'année de la mise en place de ladite déchetterie (2023).

Les containers ont déjà été commandés et seront stockés chez M. Burgdofer, ajoute **Mme Magali Ouedraogo**.

Mme Danièle Yakoubian

Étude circulation et parking dans le village

Un premier rendez-vous avec l'entreprise CITEC a eu lieu le 24 octobre. Il a été fait part des problématiques rencontrées. Ils reviendront à nous avec des propositions d'ici la fin de l'année.

FASE

Mme Danièle Yakoubian a participé à une séance avec la FASE et les TSHM du secteur le 2 novembre. Le projet de loi donnant le financement de la FASE aux communes a été retiré par le Conseil d'État. Une étude visant à déterminer les attentes dans le canton au niveau de l'accueil et de l'encadrement des jeunes a été lancée. Un retour devrait être fait début 2023.

Financement des sorties scolaires

Le Tribunal fédéral avait rendu une décision selon laquelle les parents d'enfants à l'école obligatoire n'avaient pas à payer les sorties et camps scolaires, ce financement devant être à la charge de la collectivité. Le canton et l'ACG étudient plusieurs possibilités. Selon la solution qui semble se profiler, les communes assumeraient les frais liés à l'école primaire, le canton au CO. Mais aucune décision définitive n'a encore été prise.

GIAP

Un nouveau responsable de notre secteur a débuté courant octobre. M. Eric Branche, qui remplace M. Eric Jost, sera reçu lundi 21 novembre par les autorités.

Sur une question de **M. Jorge Varela**, **Mme Danièle Yakoubian** précise que des informations par rapport à la zone 30 km/h devraient être communiquées d'ici la fin de l'année à la CU et au Conseil municipal.

4. Communications du Bureau

Le Président revient sur la formation et les enjeux climatiques, le 19.1.2023 à 18h. Il prie les élus intéressés de prendre contact avec Mme Myriam Rivollet, qui leur transmettra les documents.

5. Présentation du budget de fonctionnement et des investissements 2023

M. Éric Wyss indique que la CF s'est réunie le 9.11.2022 pour étudier le projet de budget 2023 (représentants des différentes commissions, Exécutif, Mme Myriam Rivollet et M. Éric Solèr), l'AFC ayant communiqué les estimations fiscales définitives. En 2023, les recettes stagneront, voire même seront légèrement inférieures, alors que les charges augmenteront fortement.

Le projet de budget 2023 prévoyait un déficit de Fr. 226'480.-. La CF a de nouveau parcouru l'ensemble des postes budgétaires dans le détail pour identifier de potentielles économies et affiner certaines prévisions. L'Exécutif est également venu avec des propositions.

M. Éric Wyss cite quelques choix validés par la CF : revenus fiscaux du Clos de Garmaise, traversée du village (qui fera ultérieurement l'objet d'un crédit d'investissement), matériel informatique, etc. Ces mesures, qui semblent tout à fait réalistes et acceptables, permettaient d'atteindre un budget plus équilibré, avec un déficit de Fr. 34'680.-.

La CF a toutefois souhaité équilibrer le budget, car même si ledit déficit était acceptable (RFFA), il semblait préférable de voter des crédits budgétaires supplémentaires 2023 sur une situation saine. Chaque commission a donc pris ses responsabilités et réduit certains budgets.

Le projet de budget 2023 présente finalement un résultat positif de Fr. 120.-. À l'unanimité, la CF recommande au Conseil municipal de voter ce budget lors de sa prochaine séance.

M. Bastien Stauffer remarque que d'autres communes ont décidé de présenter des budgets déficitaires, vu l'accroissement des transferts de charges du canton sur les communes, avec des revenus qui n'augmentent pas forcément. La commune de Gy a pour sa part opté pour l'équilibre.

M. Sébastien Dorand répète qu'il aurait été assez malvenu de demander, courant 2023, des crédits d'investissement avec un budget déficitaire. Mais le débat a eu lieu, la séance ayant duré 5h.

M. Alexandre Sizonenko relève que c'est la deuxième année de suite que le budget de la CU est sabré. Il faudrait se poser la question de l'utilité de cette commission et de son maintien. Car la CU a fait un effort de 38%. Sur les Fr. 262'000.- de déficit, les rubriques « réceptions, loisirs, voyages, etc. » représentaient Fr. 110'000.-. **M. Alexandre Sizonenko** invite donc le Conseil municipal à refuser le projet de budget 2023.

Mme Magali Ouedraogo rappelle que ce n'est pas parce que certains projets ne sont pas inscrits dans le budget qu'ils ne seront pas réalisés (cf. collecteurs, crédits budgétaires supplémentaires). C'était le même principe avec le crédit d'investissement voté pour la route de Gy (CU).

M. Antoine Cornut souligne que la commission a travaillé jusqu'à minuit pour étudier ligne par ligne ce projet de budget.

M. Sébastien Dorand constate que la commune dispose encore d'une marge financière. Les réalisations nécessaires, au niveau de l'urbanisme, seront faites.

Ces projets, importants et coûteux, feront l'objet de crédits d'investissement, confirme **Mme Magali Ouedraogo**.

Mme Myriam Rivollet relève que le Conseil municipal a déjà voté des crédits d'investissement ou des crédits budgétaires supplémentaires pour l'urbanisme en 2022, comme le crédit d'étude pour les mesures de circulation. Elle ne pense pas que la volonté du conseil soit de sabrer les dépenses de la CU.

6. Comptes rendus des commissions

Jeunesse (CJ)

M. Jérôme Lardenois-Robert transmet la présidence à **Mme Michèle Tischhauser**.

M. Jérôme Lardenois-Robert indique que la CJ ne s'est pas réunie. Il prendra contact avec le secrétariat dès lundi par rapport aux divers achats relatifs à la soirée disco et tiendra les commissaires informés via WhatsApp (y compris pour la mise en place de la salle, vendredi).

La Présidente ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Mme Michèle Tischhauser redonne la présidence à **M. Jérôme Lardenois-Robert**.

Environnement (CE)

M. Bastien Stauffer indique que la CE s'est réunie le 14.11.2022. La plupart des sujets abordés ont déjà été évoqués par Mme Magali Ouedraogo dans ses communications : demi-journée de l'environnement, plantations prévues, abattage de 2 bouleaux, bande fleurie, etc. Le PV sera transmis dans une dizaine de jours.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Sociale (CS)

M. André Ferrez attend les élus dimanche 27 à 10h.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Patrimoine communal (CPC)

Mme Michèle Tischhauser n'a rien de nouveau à annoncer.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Finances (CF)

M. Éric Wyss n'a rien de plus à ajouter (cf. point 5).

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Urbanisme (CU)

M. Alexandre Sizonenko n'a rien de plus à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Dons & subventions (CDS)

M. Éric Wyss indique que la CDS ne s'est pas réunie.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Règlement & indemnités du Conseil municipal

M. Sébastien Dorand a eu un retour du canton via Mme Myriam Rivollet avant la pause estivale. Certains points de détail seront à retravailler. Une date sera fixée (cf. point 7) pour la prochaine séance.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

7. Dates des prochaines séances

Le Président rappelle les prochaines dates à agender.

- Commission Patrimoine – à fixer.
- Commission Finances – néant.
- Commission Environnement – 9.1.2023 à 19h à la mairie.
- Commission Sociale – 16.1.2023 à 18h à la mairie.
- Commission Jeunesse – à fixer.
- Commission Urbanisme – néant.
- Commission ad hoc Dons & Subventions – 28.11.2022 à 19h à la mairie.
- Commission ad hoc Règlement & indemnités du Conseil municipal – 25.1.2023 à 19h à la mairie.
- Séance ordinaire du Conseil municipal – 15.12.2022 (suivie d'un apéritif avec les conjoints).

8. Propositions individuelles et questions

Néant.

9. Divers

Mme Michèle Tischhauser fait un retour sur la réunion du 9.11.2022 de Communes-École.

Assemblée générale :

Pour 2021-2022, la perte financière de Fr. 21'985.- est probablement liée à la situation post-Covid-19, car les participants étaient frileux de reprendre les cours et les cours n'étaient pas trop remplis. De plus, il y a eu des frais plus élevés en informatique (changement système inscriptions, édition et impression du Bulletin).

Pour l'élection des vérificateurs des comptes 2022-2023, Mme Paola Sanz Velasco de Meinier s'est proposée et a été élue (elle siègera avec Mme Christine Michailat – qui continue encore une année).

L'article 11 des statuts de l'association sera modifié pour refléter la nouvelle équipe (1 administrateur et 2 coordinateurs administratifs).

Assemblée du Comité :

Bilan de la rentrée :

- Premier semestre : sur les 116 cours proposés, 87 ont été ouverts, dont 27 sont complets (majoritairement sports/détente).
- Cette année, il y avait 28 nouveaux cours ou ateliers, dont seuls 18 ont été ouverts.
- Pas de cours d'aquagym, la piscine étant encore fermée.

912 inscriptions ont été traitées, dont 818 confirmées (c.-à-d. pour des cours ouverts).

Les portes ouvertes, en lieu et place de cours d'essai, se dérouleront la semaine du 21 au 24 novembre 2022.

Cours encore ouverts :

- le 28 novembre pour préparer une « Couronne de Noël » ;
- le 19 décembre pour un atelier « 100% naturel – Cadeaux de Noël ».

Pour le deuxième trimestre, un tract sera distribué avec les cours spécifiques. La priorité des inscriptions sera donnée aux participants du premier semestre (pour continuation), probablement en leur ouvrant les inscriptions environ 2 semaines avant.

M. Robin Vidonne signale qu'un des poteaux de sécurité orange à hauteur du 177, route de Gy a été arraché.

M. Jorge Varela revient sur la remarque de M. Alexandre Sizonenko à propos de la CU. **Mme Myriam Rivollet** répète que la volonté n'est pas de sabrer sur la CU, les projets menés en 2022 par cette commission ayant été votés favorablement par le Conseil municipal.

M. Alexandre Sizonenko demande si le conseil a l'obligation de maintenir cette commission.

Celle-ci ayant été constituée au début de la législature, il serait difficile de dissoudre la CU en cours de législature selon **Mme Myriam Rivollet** ; si la volonté d'une dissolution était manifestée, elle s'en assurerait auprès du SAFCO.

Le Président annonce qu'un apéritif est offert à l'issue de la séance. **M. Éric Wyss** ajoute qu'il souhaitait marquer le coup, car ayant une année de plus. Cet apéritif a été organisé par une association genevoise soutenant les migrants afin qu'ils deviennent indépendants (activité entrepreneuriale au niveau de la cuisine du monde entier).

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h07.

M. Jérôme Lardenois-Robert
Président

Mme Michèle Tischhauser
Vice-présidente

Myriam Rivollet
Secrétaire



